

Projet de modernisation de la piscine Guy-Bey

La piscine Guy-Bey va être modernisée pour devenir un centre aquatique.

Publié le 14/03/2025 – Mis à jour le 18/03/2025

La piscine Guy Bey aujourd'hui

La piscine, construite en 1967, a fait l'objet d'un audit dont les conclusions démontrent que le bâtiment, très énergivore, nécessite d'être modernisé et restructuré en profondeur. Notamment :

- Aspect général dégradé et un état d'usure avancé,
- Aménagements non conformes aux normes d'accessibilité actuelles,
- Problèmes d'étanchéité de certaines terrasses,
- Ventilation et traitement de l'air vétuste,
- Production de chaleur et réseaux eaux chaudes sanitaires obsolètes,
- Manque des locaux de stockage.



Vue aérienne de la piscine Guy-Bey



Périmètre du projet de la Ville

Les dépenses d'entretien ont été multiplié par 5 entre 2019 et 2024 : remplacement de vannes, sondes, pompes, tuyauterie, petite maçonnerie, travaux électriques, serrurerie, menuiserie, matériel pédagogique...

Dans son état actuel, avec un unique bassin de 50 mètres, il est difficile d'accueillir plusieurs types de publics et d'activités simultanément. Les créneaux sont saturés.

Le bassin est inadapté aux non-nageurs, aux petits et aux seniors.

Il est enfin constaté que les bassins seuls représentent un coût important pour les collectivités, alors que les centres aquatiques sont économiquement moins déficitaires.

Le projet de centre aquatique

Le projet de la Ville est de reconstruire, sur le site, un centre aquatique.

Un bassin de 50 mètres, modulable,

Un bassin de 25 mètres multi-activités (aqua bike, aqua fitness, femmes enceintes post et prénatale...),

Une pataugeoire pour les tout-petits,

Un solarium et splash pad à l'extérieur,

Un parking accessible aux cars.



L'objectif est de toucher plus de populations et de s'ouvrir à l'handisport. Les familles meudonnaises fréquentent les piscines d'autres villes mieux équipées pour les enfants.

La solution à 2 bassins permettra d'accueillir plus de scolaires tout en proposant des cours toute la journée dans l'autre bassin.

Pour la plongée, la profondeur du bassin atteindra 4 m.

Cette construction sera bioclimatique pour mieux maîtriser les consommations énergétiques. Une meilleure gestion des énergies, des niveaux de performance énergétique et de gestion de l'eau seront demandés par la Ville dans son cahier des charges. La géothermie pourra être étudiée.

Ce cahier des charges sera la base minimale à laquelle les exploitants devront répondre dans le cadre de l'appel d'offres de la Ville.

Une partie du projet sera sur proposition des constructeurs exploitants. Ceux-ci auront la possibilité de proposer des activités annexes nécessaires pour équilibrer le projet : restauration panoramique, hammam, sauna...

À noter

La Ville ne sera pas autorisée à dévoiler au public les offres des candidats avant la signature du contrat (confidentialité imposée par le code de la commande publique).

Le financement du projet

La Ville a obtenu l'accord préalable de FInINfra (Mission d'appui au financement des infrastructures du ministère de l'Économie et des finances) quant à sa capacité à financer cet investissement, estimé autour de 30 à 35 millions d'euros.

En effet, la Ville s'est désendettée ces dernières années, ce qui veut dire qu'elle est en capacité de financer cet équipement en recourant à l'emprunt si nécessaire.

Comme pour le marché de Maison Rouge, des subventions de partenaires institutionnels seront demandées.

Calendrier

Les derniers échanges sur le programme s'achèveront mi-2025. Des temps d'échanges seront programmés avec les associations et les clubs pour préciser le recueil des besoins, jusque dans les détails, pour que la Ville puisse s'assurer lors de l'analyse des offres que ces points sont bien traités par les candidats.

Les travaux démolition et reconstruction se dérouleront en 2028-2029. La piscine actuelle fermera en 2028 et celles des villes voisines prendront le relais (de la même manière que Meudon a accueilli le public de Sèvres et de Clamart pendant leurs travaux). D'ores et déjà, de bons contacts ont été pris avec les piscines de Sèvres et de Boulogne-Billancourt pour les créneaux scolaires et pour les associations.

Information de contact



Hôtel de Ville

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi*

8h30-12h et 13h30-17h30

Jeudi et samedi

8h30-12h

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi*

9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél. : 01 41 28 19 40